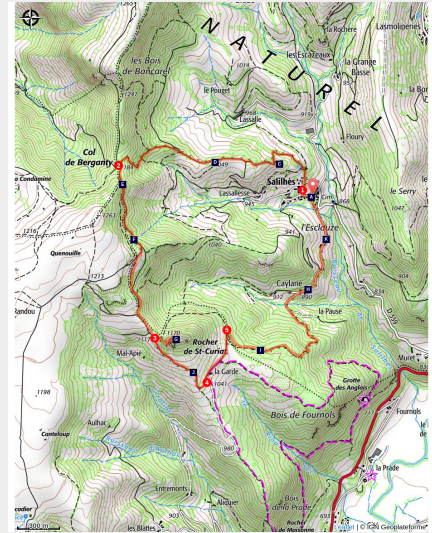


Ronde des Salilhes

Monts du Cantal - Thiézac



Croix de Salilhes (Valérienne Monnet)



Ce parcours paisible jongle entre forêt et prairies d'estives, avec les Monts du Cantal en arrière-plan et les cloches des troupeaux en fond sonore. Idéal en automne pour profiter des belles couleurs de la saison et en été pour randonner au frais !

Au départ du hameau de Salilhes, vous voilà partis pour une balade au cœur de paysages ressourçants. Le vent souffle entre les feuilles de hêtre, les cloches des troupeaux résonnent au loin et quelques rapaces volent tout là-haut... Vous troquerez un instant la forêt de hêtres et de sapins contre les prairies d'estives et une belle vue sur les Monts du Cantal depuis le rocher de Saint-Curial.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 7.4 km

Dénivelé positif : 397 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Architecture, Faune, Point de vue

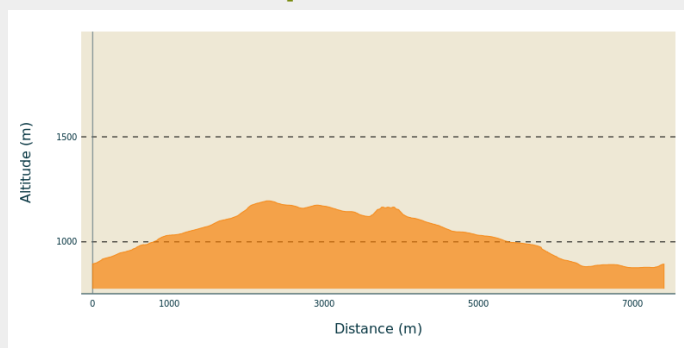
Itinéraire

Départ : Place de l'église de Salilhes,
15800 Thiézac

Arrivée : Place de l'église de Salilhes,
15800 Thiézac

Communes : 1. Thiézac
2. Lascelle
3. Vic-sur-Cère

Profil altimétrique



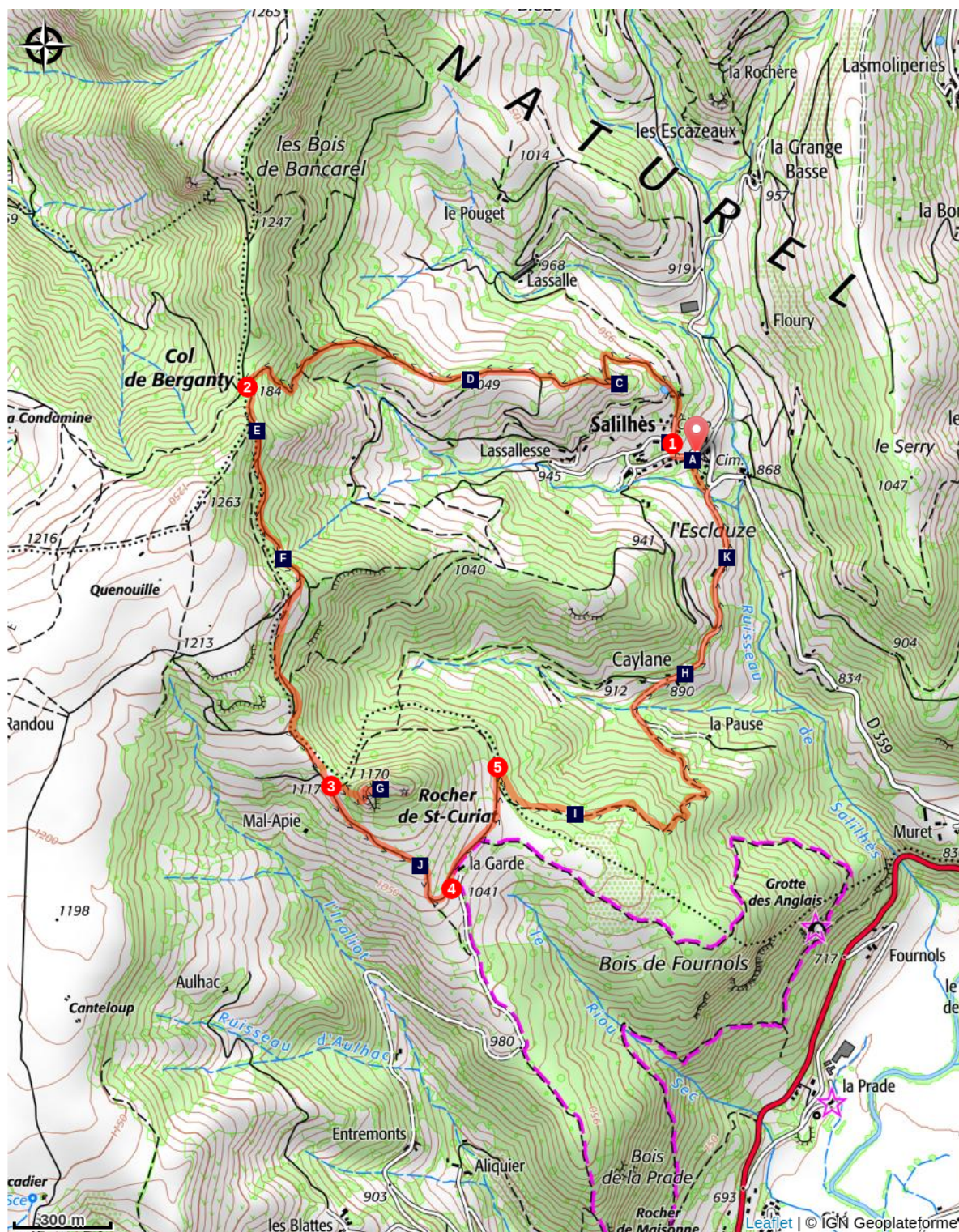
Altitude min 877 m Altitude max 1195 m

Suivre le balisage jaune. Début du parcours sur route goudronnée puis sur chemin de terre.

Départ - Place de l'église de Salilhes. Depuis le monument aux morts, suivre la route qui monte vers le haut du village puis prendre le chemin à droite qui mène jusqu'au four du village et rejoint la route.

1. Prendre à droite sur la route pour rejoindre un large chemin qui s'élève en lacets jusqu'à la croix des Salilhes. Après la croix, continuer de monter avant d'arriver à un replat. Le chemin reprend ensuite son ascension en sous-bois et rejoint le col de Berganty.
2. Au col, ignorer les 3 pistes principales pour prendre le sentier le plus à gauche en direction de Saint-Curial. Traverser la hêtraie puis longer la forêt de sapins.
3. Au pied du rocher de Saint-Curial, possibilité de monter au sommet (aller-retour, ascension facile). Attention, le sentier est peu visible en été avec la végétation. Reprendre ensuite l'itinéraire principal et descendre jusqu'à une maison « La Garde », ancienne ferme d'altitude.
4. Attention : au niveau de « La Garde », point d'intersection avec le PR « La grotte des anglais » qui est lui aussi balisé en jaune. Passer derrière la maison et suivre le chemin dans la prairie avant de rejoindre la forêt.
5. Franchir le passage à l'entrée de la forêt puis prendre à droite la piste qui descend et mène au lieu-dit « Caylane ». Suivre la route communale sur 900 m environ avant d'emprunter un petit chemin qui vous ramènera au point de départ.

Sur votre chemin...



- (A) L'église Saint-Antoine de Salihès
- Point de vue depuis la croix de Salihès (C)
- La hêtraie (E)
- Le rocher de Saint-Curial (G)
- Le Chevreuil européen (I)
- L'Abeille domestique (K)

- Un four banal (B)
- Le Milan Royal (D)
- La Martre des pins (F)
- Les toits en lauze (H)
- Les estives (J)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Itinéraire ouvert toute l'année, sous réserve de conditions météo favorables.
- Traversée d'estives : chiens fortement déconseillés pour votre sécurité et pour ne pas perturber les animaux.
- Merci de refermer les barrières derrière vous.

Comment venir ?

Transports

Le calculateur d'itinéraire OÙRA vous donne accès à toutes les correspondances entre les trains régionaux, transports urbains et lignes de bus départementales : <https://www.oura.com/>

Accès routier

Depuis Murat : Prendre la N122 puis, à Thiézac, rejoindre la D359 sur la droite et continuer à monter par une route étroite jusqu'à l'église de Salilhes.

Parking conseillé

Petit parking à côté de l'église

Sur votre chemin...



L'église Saint-Antoine de Salilhes (A)

De style néo-roman (très courant à la fin du 19e siècle), cette église a été reconstruite en 1877-78 à l'emplacement d'une petite chapelle en ruines. Les murs, le sol et les pierres de parements sur la façade sont en andésite, une roche volcanique grise provenant d'éruptions effusives (qui rejettent de la lave fluide). Les vitraux datent de la construction de l'église actuelle, mais certains éléments de mobilier étaient déjà présents dans l'ancienne chapelle. L'un des deux bénitiers proviendrait de l'ermitage de Saint-Curial qui était situé sur le rocher du même nom, que vous découvrirez quelques kilomètres plus loin.

Crédit photo : Valérienne Monnet



Un four banal (B)

Utilisé pour la cuisson du pain, son nom vient de « ban ». Les « banalités » correspondaient aux installations et bâtiments (moulin, pressoir...) que le seigneur fournissait aux habitants, qui avaient l'obligation de les utiliser et de payer une taxe dédiée à leur entretien. Le « droit de ban » a été aboli à la Révolution et ces fours sont ensuite devenus communs. Cependant, dans les très petits villages, il existait des fours individuels, construits à côté de la maison de leurs propriétaires.

Crédit photo : Valérienne Monnet



Point de vue depuis la croix de Salilhes (C)

Passez la barrière afin d'atteindre le pied de la croix, d'où vous pourrez admirer le hameau de Salilhes et la vallée. Merci de refermer la barrière derrière vous.

Crédit photo : Valérienne Monnet



Le Milan Royal (D)

Bien reconnaissable avec sa queue en V, sa tête claire et ses ailes contrastées, vous pourrez voir ce rapace survolant les cinq régions naturelles du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Le Milan Royal se distingue du Milan Noir par sa taille légèrement plus grande et par son plumage aux teintes chaudes. C'est une espèce qui fréquente les milieux ouverts bordés de haies, de bosquets ou de forêts ou les plateaux entaillés de gorges boisées. Depuis plusieurs années un déclin des populations est constaté, et plusieurs programmes d'études et de conservation sont en cours avec la Ligue de Protection des Oiseaux. L'Auvergne et les régions naturelles du Parc sont un bastion pour cette espèce !

Crédit photo : Cédric Seguin

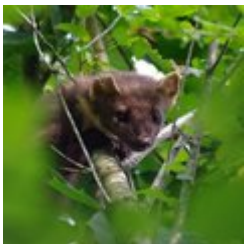


La hêtraie (E)

Le Hêtre est reconnaissable par ses feuilles ovales aux bordures ondulées et pointues à l'extrémité et par son tronc gris. Le Hêtre est l'arbre-roi en Auvergne car très bien adapté au climat et à l'altitude de moyenne montagne. Il peut devenir plusieurs fois centenaire et atteindre 40 mètres de hauteur. Souvent, les hêtraies sont des forêts anciennes et protègent une flore et une faune très diversifiées. Ce milieu est habité par de nombreuses espèces, il est donc important de protéger et respecter cet environnement fragile.

Le saviez-vous ? Les fruits du Hêtre sont les faînes.

Crédit photo : Valérienne Monnet



La Martre des pins (F)

Tout comme la Fouine, la Belette et le Blaireau, la Martre des pins appartient à la famille des mustélidés. Son corps est fin et son pelage est brun foncé sur le corps et plus clair sur la tête, le cou et le poitrail. On appelle cette tâche claire « la bavette ». La Martre est souvent confondue avec la Fouine mais quelques éléments permettent de les différencier : la Martre a de plus grandes oreilles, une truffe brune et une bavette jaunâtre qui s'arrête généralement avant les pattes antérieures, tandis que la Fouine a de petites oreilles, une truffe rosée et une bavette blanchâtre qui descend sur les pattes antérieures. Souvent considérée comme une menace pour les élevages de volailles, elle ne s'approche pourtant que très rarement des installations humaines. La Martre est plutôt une alliée de l'Homme car elle régule les populations de rongeurs qui peuvent nuire à l'agriculture.

Crédit photo : R. Poncet



Le rocher de Saint-Curial (G)

En surplomb du village de Salilhes, le sommet de ce rocher qui culmine à 1 160 m d'altitude vous offrira une vue à 360° sur les Monts du Cantal. Vers la fin du 13e siècle, un ermitage s'est installé sur cette ancienne cheminée volcanique de basalte. Au cours du 18e, il aurait été composé d'un bâtiment d'habitation à trois étages et d'une chapelle. L'ermitage est abandonné depuis la Révolution française et le dernier ermite est décédé en 1814. Aujourd'hui, les vestiges ont complètement disparu.

Crédit photo : Valérienne Monnet



Les toits en lauze (H)

La lauze et la tôle ondulée (plus légère) ont progressivement remplacé les couvertures en chaume sur les toits cantaliens dès le milieu du 19e siècle. Taillée en écaille ou en ogive, la lauze mesure généralement de 15 à 60 cm et se distingue facilement sur les toitures par son irrégularité et son épaisseur. Les couvreurs devaient choisir les pierres une à une pour qu'elles se moulent bien les unes dans les autres. La lauze, bien que lourde, avait pour avantage d'offrir une grande résistance aux intempéries, aux incendies et une grande longévité. Dans le Cantal, on trouve notamment des lauzes de phonolites, qui sont des roches très présentes ici. L'ardoise est aussi très utilisée depuis le début du 20e siècle car elle est moins lourde et plus facile à manipuler.

Crédit photo : Valérienne Monnet



Le Chevreuil européen (I)

Reconnaissable à sa silhouette fine et gracieuse, le Chevreuil est le plus petit cervidé européen. Il est observable toute l'année, surtout au crépuscule. Son pelage est brun-gris en hiver et roux en été, avec une marque blanche sur les fesses. Son menton et sa bouche sont blancs, avec une moustache noire par-dessus. Le mâle se différencie de la femelle par sa taille et ses bois, qu'il porte droits et parallèles. Le Chevreuil adulte mesure moins d'un mètre au garrot, pour une vingtaine de kilos, il est donc beaucoup plus petit que le Cerf qui peut atteindre 1,30m au garrot.

Crédit photo : G. Caillon



Les estives (J)

10 % de la surface du Cantal est recouverte par des estives, représentant à elles seules 70 % des surfaces en estive du Massif Central.

Celles-ci sont essentiellement fréquentées par des vaches, même si on y trouve également des brebis et quelques chevaux lourds. 90 % des bovins estivés sont des vaches allaitantes accompagnées de leurs veaux. Autrefois, les estives étaient surtout pâturées par des troupeaux de vaches laitières en troupeaux de taille plus réduite. Jusqu'aux années 1960, l'estivage constituait l'essentiel du cheptel en altitude où la traite était effectuée à la main, deux fois par jour.

La pratique de l'estivage a impliqué la construction de petits bâtiments, les burons, qui servaient à loger les gardiens des troupeaux et à abriter la fabrication du fromage.

Crédit photo : Valérienne Monnet



L'Abeille domestique (K)

L'espèce est divisée en trois catégories hiérarchiques au sein de la colonie (ouvrière, reine, mâle/faux bourdon). La taille moyenne d'une ouvrière est comprise entre 11 et 13 mm, tandis que la reine peut atteindre 20 mm. Les ouvrières ont pour mission la récolte du pollen, c'est pour cette raison que leurs pattes arrière sont plus larges et incurvées en forme de petite corbeille. La production de miel permet de constituer un garde-manger hivernal et de nourrir les larves, après avoir été mélangé avec du pollen et de la gelée royale. Cette espèce est naturellement présente en Europe tempérée, Afrique et Asie-Mineure. Depuis sa domestication, elle est présente sur tous les continents.

Crédit photo : Ludovic Combe